



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

N°2024-02-03

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etai(ents) présents : M. Serge DERORY, Mme Valérie PONCET, Mme Valérie SENDRA, Mme Aurélie LECLOUX, M. Phillippe CARTERON, Mme Nadine LEROY,

Procurat(ion)s : M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

Etai(ents) absent(s) : M. Joffrey FORGE

Etai(ents) excusé(s) : M. Cédric ESSERTEL, Mme Marie-Line BEAL, M. Jean-Paul CHAUVE, Mme Florence FERON, M. Carl CHEMINAL, M. Pierre DUBOST, M. Franck THINARD

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Nadine LEROY

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 06

Absents : 07

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation
06/02/2024

ASSOCIATION VILLAGE VIVANTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du conseil du 3 Octobre 2023, il avait été décidé d'attribuer un montant de deux cents cinquante euros à l'association Village Vivants en souscrivant en tant que commune à des parts sociales au sein de l'entreprise coopérative Villages vivants SCIC.

Cependant la prise de part sociale est possible dès 100€ et par tranche de 100 € et l'Association suggère un montant de 0,50 € par habitant.

Monsieur le Maire demande aux élus d'indiquer le montant qu'ils souhaitent attribuer.

Après concertation, il a été décidé d'attribuer un montant de 300 € pour soutenir l'Association VILLAGES VIVANTS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux, le 13 Février 2024

Le Secrétaire de Séance

Le Maire
Serge DERORY

Affichage fait le..... 05 MARS 2024..... numériquement